

Appartement à Junglinster 402 168 €

Junglinster - 84 m²



Aperçu

- PAP **JongMëtt**
- Année de construction **2020**
- Classe énergétique **AA**
- Balcon
- Cave
- Cuisine équipée
- Parking intérieur
- Salle de douche
- Séjour / Salle à manger
- WC séparé

Description

Logement abordable, construit en 2020, situé au 1^{er} étage et d'une surface de 84,29 m².

Cet appartement est composé d'un hall d'entrée, d'un séjour avec cuisine équipée, de deux chambres à coucher, d'une salle de douche, d'un WC séparé, d'un balcon et dispose également d'une cave au sous-sol.

Un emplacement de parking situé dans le garage souterrain de la résidence est compris dans le prix de vente.

Les charges s'élèvent à environ 380 €/mois.

La résidence dispose d'un ascenseur.

Cet appartement se situe dans une cité calme à Junglinster, proche de toutes commodités.

Conditions de vente

Ce logement peut être vendu à toute personne répondant à la condition d'éligibilité pour l'acquisition d'un logement abordable établi par le service des *Aides au Logement*.

Le dossier de candidature, accompagné de tous les documents demandés et d'un document émis d'une banque simulant le financement du logement en question, doit être envoyé par e-mail à vente@snhbm.lu dans les meilleurs délais. Les dossiers sont analysés une fois par mois.

Liste des prix

Référence	Résidence	Étage	Surface utile d'habitation	Nombre de chambres	Prix de vente	Prix de vente sans participation financière *	Participation financière **	Prix de vente avec participation financière ***	Date d'achèvement
103	CASTANEA	1	84,29 m²	2	-	456 500 €	54 332 €	402 168 €	2020

* Si vous êtes éligible pour l'acquisition d'un logement à coût modéré

Prix de vente sans participation financière : Prix à payer par l'acquéreur sous condition de respecter les critères d'éligibilité pour acquérir un logement à coût modéré. Un certificat d'éligibilité à la vente à coût modéré émis par le service des *Aides au Logement* fera foi dans le dossier de candidature.

** Participation financière

Montant correspondant à l'aide étatique pour la vente abordable ; la participation financière n'est déduite que pour les candidats-acquéreurs éligibles à un logement abordable.

*** Si vous êtes éligible pour l'acquisition d'un logement abordable

Prix de vente avec participation financière : prix à payer par l'acquéreur sous condition de respecter les critères d'éligibilité pour acquérir un logement abordable. Un certificat d'éligibilité à la vente abordable émis par le service des *Aides au Logement* fera foi dans le dossier de candidature

Autres photos



